

Le p'tit journal n°4

Annoncé au bulletin précédent, le "p'tit journal" arrive aujourd'hui chez vous. Il aura pour but, comme ses prédécesseurs, de vous informer sur la vie du village. Je remercie l'équipe enseignante/élèves de Vignemont pour son travail.

Egalement je n'oublie pas l'équipe, composée de bénévoles de Vignemont-Loisirs et du village, qui a longuement et minutieusement travaillé et réussi à faire des 1er et 2 septembre 2001 un moment fort de la vie associative et qui a si bien accueilli les spectateurs.

La solidarité aura aussi à s'exprimer de diverses manières :

- le 29 septembre 2001 à Frestoy-Vaux contre le 3ème aéroport
- le 30 septembre 2001 à Thiescourt où une équipe de bénévoles du Pays des Sources vous attend afin de participer à cette journée dédiée aux "sinistrés des inondations".

Bonne rentrée à toutes et tous avec une pensée aux Toulousains et aux victimes du terrorisme.

le Maire,

Conseil du 14 septembre 2001 : Le conseil adopte un texte, présenté par la commission communication, rappelant des règles de fonctionnement d'un conseil municipal, notamment sur les convocations, ordre du jour, quorum, délibérations.

Le "p'tit journal", nouveau titre du journal communal, traitera désormais des réunions du conseil municipal, les brèves, et reprendra la communication des associations et informera au fil de l'eau des évènements du village (état-civil, mariage, décès, départ, arrivée).

Une réflexion sur le changement de pictogramme de la commune est lancée ainsi que la mise en place d'un site Web communal.

Travaux rue de la Place : le conseil autorise le Maire à régler 51000 Frs TTC d'honoraires à la DDE suite à ses prestations réalisées, en tant que maître d'oeuvre, sur des travaux terminés depuis plus de 2 ans.

Salle communale : le conseil missionne la DDE en tant qu'assistance à maître d'ouvrage avec conduites d'opérations techniques dans le but de rénover ou de construire la salle communale. Le coût étant, pour cette prestation, de 1,6 % du montant des travaux réalisés.

Rapport sur l'eau : le conseil municipal adopte le rapport, sur la gestion du service public de l'eau, fourni par le fermier du syndicat : la Générale des Eaux.

Il en ressort que sur les 108 analyses bactériologiques et chimiques effectuées en 2000, aucune ne présentait de dysfonctionnement.

La consommation intercommunale se situe à 144000 M3/an.

Il faut noter qu'en 2001, les consommateurs d'eau de Vignemont devront payer en plus 1,70 F le M3 pour la taxe sur la pollution et 3 F le M3 pour la protection du captage dont font partie les études d'assainissement.

Aéroport : le conseil municipal, après avoir entendu les noms des 8 sites géographiques retenus pour le futur 3ème aéroport, a voté, à la majorité, contre son implantation.

Indemnité du receveur municipal : le conseil demande des précisions sur les justifications de l'indemnité du receveur avant d'accepter, éventuellement, de lui verser 1818 F.

Commission travaux : il reste à terminer de curer le fossé rue Lucien et en prolongement de la rue d'Antheuil, à refaire la traversée de la route de Monchy.

La commission travaux se rendra rue Lucien pour la réception des travaux et ira reconnaître tous les fossés communaux afin d'en préparer d'éventuels curages.

La DDE ayant fait parvenir les devis des travaux concernant les rues des fontaines, du chemin vert, et devant Mrs Mmes GORA, SIMARD, LACAILLE, la commission des travaux les étudiera avec la DDE afin de demander les subventions au Conseil Général avant fin octobre 2001.

Ces devis s'élèvent aujourd'hui à hauteur de 2320000 Frs TTC.

Diagnostic petite enfance : le conseil municipal remercie toutes les familles qui ont aimablement reçu Mme CARPENTIER et participé à l'enquête du "Pays des sources" sur les garderies, restaurations existantes sur le territoire.

Journée solidarité : le 30 septembre 2001 à Thiescourt aura lieu une manifestation de solidarité envers les sinistrés des inondations du Pays des sources et de Tricot.

Des billets de participation, au prix de 30 Frs, sont en vente en mairie.

Divers : un permis de construire a été déposé afin de construire une maison rue des vignes en face du hangar de Mr Chudant

Prochaine réunion de conseil : le 12 octobre 2001 à 20 heures 30

Le bruit : il est rappelé que, sont considérés comme bruits de voisinage liés au comportement, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir par exemple :

- des cris d'animaux et principalement les aboiements
- des appareils de diffusion du son et de la musique
- des outils de bricolage et de jardinage
- des appareils électroménagers
- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés...

important : les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30

le samedi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures

le dimanche et jour férié de 10 heures à 12 heures

(extrait de l'arrêté préfectoral du 15.11.1999 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Oise)

Etat-civil :

Mariage : VAILLE Jean

 CARLIER Dominique le 28 juillet 2001

Décès : AMBEZA Robert le 20 juin 2001

S.I.V.O.M. DE MARGNY-SUR-MATZ
60490

Information aux abonnés concernant l'augmentation de l'eau

La pluviométrie excessive de ces dernières années, a amené notre structure à prendre des décisions concernant la protection de notre ressource en eau potable.

Notre captage situé sur le territoire de la commune de Margny-sur-Matz se trouve dans un banc de craie, donc très vulnérable, après avoir déterminé, à l'aide d'un hydrogéologue, les sources possibles de pollutions de surface et souterraine, les délégués siégeant au SIVOM ont pris à l'unanimité les décisions s'imposant :

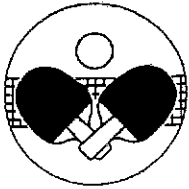
1/ capter les eaux pluviales venant du bassin de Bourmont et les acheminer en souterrain vers le "RU".

2/ engager les études de réalisation du tout à l'égout pour les six communes du syndicat (les assainissements autonomes étant soit inexistantes, soit mal entretenus donc inefficaces, soit dans l'eau du fait de la remontée des nappes phréatiques).

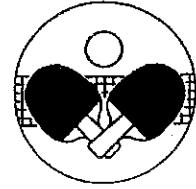
Ce programme a un coût estimé à 2.400.000 francs qui sera financé par une augmentation de 3 francs HT par mètre cube d'eau.

Le Président: D.Mallet.





TENNIS DE TABLE DE L'ENTENTE SPORTIVE CHEVINCOURT-VIGNEMONT



Tournoi du 25 août 2001 :

C'est sous une forte chaleur estivale qu'a eu lieu le 1^{er} tournoi ouvert aux non-licenciés des communes de Vignemont, Chevincourt et Antheuil-Portes organisé par le club à Vignemont. Réunissant une vingtaine de jeunes et une dizaine d'adultes, le palmarès des vainqueurs a été le suivant :

- *tableau jeunes (licenciés et non-licenciés) : Hélène Greugny (Vignemont)*
- *tableau adultes (non-licenciés) : Pascal Jauniaux (Antheuil-Portes)*
- *tableau licenciés du club : Mathieu Ferret*

Le club remercie tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de ce tournoi, tous les spectateurs qui se sont déplacés ainsi que les élus de Vignemont présents ce jour.

Entraînements de la saison 2001/2002 :

Les entraînements jeunes ont lieu le mercredi de 16h00 à 17h30 et le vendredi de 18h30 à 20h00 à la salle des fêtes de Vignemont.

Les entraînements adultes ont toujours lieu le vendredi de 20h00 à 22h00 à la salle des fêtes de Vignemont.

Championnats par équipe 2001/2002 :

Le Championnat par équipe a repris le samedi 15 septembre 2001 et les deux équipes engagées ont remporté leur première rencontre : l'équipe « Cadet » a gagné par forfait (5-0) contre l'équipe de St-Maximin / St-Leu tandis que l'équipe « Senior » en départementale III a gagné 13-07 à l'extérieur contre Lacroix-St-Ouen.

Prochaines rencontres à domicile :

Nous vous attendons nombreux pour encourager à Vignemont les équipes du club en championnat :

- *les cadets joueront le samedi 27 octobre 2001 contre Thourotte et le samedi 1^{er} décembre 2001 contre Nogent-s/-Oise. Les rencontres débuteront à 14h30.*
- *Les adultes joueront le samedi 29 septembre 2001 contre Choisy-au-Bac et le samedi 15 décembre 2001 contre Ribécourt. Les rencontres débuteront à 20h00.*

Pour tous renseignements : contactez Mathieu Ferret aux 03.44.42.58.25 et 06.82.93.61.94.

Vignemont Loisirs

Les 1er et 2 septembre, Vignemont était en fête.

Comme les années précédentes, plusieurs centaines de personnes ont fait le déplacement pour applaudir nos chanteurs confirmés ainsi que nos jeunes talents.

Cette réussite, nous la devons à la bonne entente de notre association et à toutes les personnes bénévoles qui nous ont aidé pour la distribution des programmes dans tous les villages du "Pays des sources", ce qui représente 7000 boîtes à lettres, le placardage des affichettes sur les parkings et dans les manifestations des environs, et aussi ceux qui sont venus se joindre à nous pour l'installation et la dépose du matériel sur la place.

Un grand merci à Sylviane et Patrice qui, comme chaque année, reçoivent les artistes chez eux, en toute simplicité, ce qui est très apprécié de tous.

Je n'oublie pas tous les annonceurs de Vignemont et d'ailleurs qui ont bien voulu paraître dans le programme des festivités.

Que chacun trouve ici tous les remerciements et la reconnaissance de l'association.

La fête 2001 est passée, nous réfléchissons déjà à l'organisation de la prochaine fête.

Nous vous proposons pour cette fin d'année :

Dimanche 28 octobre à 14 heures 30 "loto"

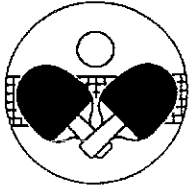
Dimanche 25 novembre de 9 heures 30 à 18 heures "brocante aux jouets".

Encore merci à tous.

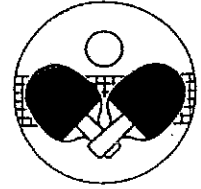
La Présidente

Jocelyne PIVETTA

Journal 4



TENNIS DE TABLE DE L'ENTENTE SPORTIVE CHEVINCOURT-VIGNEMONT



Tournoi du 25 août 2001 :

C'est sous une forte chaleur estivale qu'a eu lieu le 1^{er} tournoi ouvert aux non-licenciés des communes de Vignemont, Chevincourt et Antheuil-Portes organisé par le club à Vignemont. Réunissant une vingtaine de jeunes et une dizaine d'adultes, le palmarès des vainqueurs a été le suivant :

- *tableau jeunes (licenciés et non-licenciés) : Hélène Greugny (Vignemont)*
- *tableau adultes (non-licenciés) : Pascal Jauniaux (Antheuil-Portes)*
- *tableau licenciés du club : Mathieu Ferret*

Le club remercie tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de ce tournoi, tous les spectateurs qui se sont déplacés ainsi que les élus de Vignemont présents ce jour.

Entraînements de la saison 2001/2002 :

Les entraînements jeunes ont lieu le mercredi de 16h00 à 17h30 et le vendredi de 18h30 à 20h00 à la salle des fêtes de Vignemont.

Les entraînements adultes ont toujours lieu le vendredi de 20h00 à 22h00 à la salle des fêtes de Vignemont.

Championnats par équipe 2001/2002 :

Le Championnat par équipe a repris le samedi 15 septembre 2001 et les deux équipes engagées ont remporté leur première rencontre : l'équipe « Cadet » a gagné par forfait (5-0) contre l'équipe de St-Maximin / St-Leu tandis que l'équipe « Senior » en départementale III a gagné 13-07 à l'extérieur contre Lacroix-St-Ouen.

Prochaines rencontres à domicile :

Nous vous attendons nombreux pour encourager à Vignemont les équipes du club en championnat :

- *les cadets joueront le samedi 27 octobre 2001 contre Thourotte et le samedi 1^{er} décembre 2001 contre Nogent-s/-Oise. Les rencontres débiteront à 14h30.*
- *Les adultes joueront le samedi 29 septembre 2001 contre Choisy-au-Bac et le samedi 15 décembre 2001 contre Ribécourt. Les rencontres débiteront à 20h00.*

Pour tous renseignements : contactez Mathieu Ferret aux 03.44.42.58.25 et 06.82.93.61.94.